

Compte-rendu du CTL du 25 juin 2020.

Opacité, refus : la direction parisienne reste sourde aux revendications des élu.es du personnel !

Ce Comité technique Local était le premier en présentiel depuis plus de 4 mois. À la sortie de la crise sanitaire, **Solidaires Finances Publiques** a décidé de participer jusqu'au bout à ce CTL malgré la surdité de la direction face aux demandes des élu.es du personnel. En effet, pour nous, ce CTL était important pour continuer à relayer les attentes d'informations des agent.es, leurs expressions, leurs colères, mais aussi leurs revendications et leurs aspirations à véritablement disposer des conditions de travail nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Le CTL du 25 juin avait comme ordre du jour :

- Le bilan d'activité 2019 de la division de la formation professionnelle et plan de formation 2020
- La crise du Covid-19
- Le paiement chez les buralistes
- Questions diverses.



Avant de passer aux points à l'ordre du jour, le président du CTL (DRFIP) a répondu aux déclarations liminaires des organisations syndicales.

Concernant la reprise au niveau national du Nouveau Réseau de proximité et les informations sur la démétropolisation que nous attendons depuis plus d'un an, le DRFIP nous a indiqué être en incapacité de présenter à cette étape quoi que ce soit. Concernant la prime COVID et notre demande légitime de connaître en toute transparence les critères choisis pour son attribution et le nombre de collègues, par grade, qui en seraient bénéficiaires, là aussi le DRFIP se refuse à nous en dire plus. Il serait en attente de la validation par la Direction générale. Concernant notre demande, dans la cadre de la suppression des CAP locales de mutations d'obtenir tous les tableaux et documents susceptibles de nous permettre de continuer à pleinement assurer notre rôle de vérification du strict respect des règles collectives régissant les mouvements de mutations, le DRFIP une fois encore refuse indiquant suivre les décisions de la Direction Générale !

Pour Solidaires Finances Publiques, la direction se cache derrière les décisions de la Direction générale pour ne prendre aucune mesure et n'engager aucune action favorable aux agent.es. C'est inadmissible !

1 : Bilan d'activité 2019 de la division de la formation professionnelle et plan de formation 2020

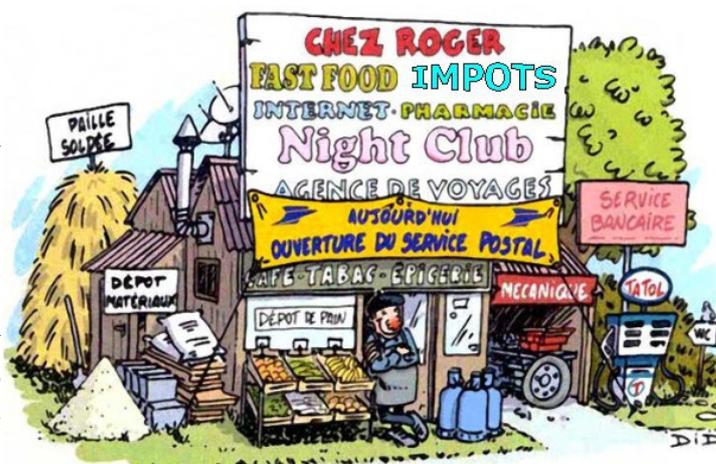
Solidaires Finances Publiques a tout d'abord tenu à remercier la division de la formation professionnelle pour le travail effectué dans cette période exceptionnelle en particulier en direction des nouvelles et nouveaux agent.es et des documents remis aux élu.es pour ce CTL. Pour autant, nous regrettons l'orientation prise avec le développement à outrance de la e-formation ne permettant pas aux agent.es de se former convenablement. **Solidaires Finances publiques** a profité de ce point pour demander à la division de mettre en place une formation spécifique pour l'ensemble des agent.es sur la lutte contre toutes les discriminations (raciste, sexiste, sexuelle...).

2 : la Crise du Covid 19

En préambule de ce point, **Solidaires Finances Publiques** a voulu saluer tous les services et les agent.es ayant œuvré d'une façon ou d'une autre à ce que cette période exceptionnelle puisse être vécue le moins difficilement pour les agent.es. Même si nous considérons que la direction parisienne a déployé de réels efforts pour tenter d'assurer la protection des agent.es, il y a eu de nombreuses difficultés. Et pour nous, celle qui a été le plus dommageable aura été celle du manque de communication claire envers à la fois les responsables de services et les agent.es. Nous regrettons également qu'une minorité de chef.fes de service n'aient pas respecté les journées banalisées, les plannings de rotation ou encore aient exercé une certaine pression pour que les collègues viennent en présentiel sur des missions, tâches ne relevant pas du Plan de Continuité d'Activité ou encore sur les télétravailleurs ou télétravailleuses. Sans oublier celles et ceux qui pendant plus de deux mois n'ont pas demandé de nouvelles aux collègues ! Quant au Plan de Reprise d'Activité, **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé le changement de cap brutal. La rapidité pour rattraper le retard semble être devenu un leitmotiv qui ferait oublier le maintien des mesures sanitaires.

3 : Le paiement chez les buralistes

Depuis le 24 février, dans certain.es départements les usager.es peuvent payer en numéraire ou carte bancaire leurs impôts, amendes et différentes factures du trésor public. Avec un peu de retard par rapport au planning initial, la généralisation de ce dispositif se fera à partir du 26 août 2020 y compris sur Paris alors qu'au niveau national seuls 614 paiements ont eu lieu ce qui rend difficile, à notre sens, un



bilan sérieux. C'est donc une externalisation d'une de nos missions centrales qui est à l'œuvre : celle du recouvrement. Sans oublier qu'elle rapportera gros aux buralistes puisqu'ils toucheront 1,50€ par transaction, quel que soit le montant qu'ils encaisseront.

Pendant le débat nous avons appris également qu'en 2021, les régies ne viendront plus chez nous mais à La Poste. Sans oublier qu'une partie des missions cadastrales partiront à l'IGN, information confirmée lors du CTR du 18 juin dernier. **Mais tout cela semble normal pour notre direction qui nous a rappelé que par le passé les vignettes avaient été aussi confiées aux buralistes et qu'aujourd'hui les timbres fiscaux étaient également payables chez eux. Bref, on privatise, externalise, on démantèle nos missions, notre administration mais pour notre direction rien d'anomal !**

4 : Questions diverses

a) **Concernant les journées banalisées** : Suite à notre question, la direction a confirmé que du 17 mars au 22 juin, aucun.e agent.e ne doit perdre d'heures. Si vous avez des problèmes, contactez-nous !

b) **Concernant les congés d'été** : La direction confirme qu'il n'y aura aucune restriction particulière...sauf si la DG le demandait !

c) **Concernant les congés de report 2019** : la direction est en attente des modalités.